



STRATHCONA

RESOURCES LTD

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
POUR LES TRIMESTRES ET LES PÉRIODES DE NEUF MOIS CLOS LES
30 SEPTEMBRE 2025 ET 2024

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En millions de dollars canadiens (non audité)

	Note	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Actif			
Actifs courants			
Débiteurs	15	251,9	348,2
Stocks		37,9	47,8
Charges payées d'avance et dépôts		46,6	30,0
Actif lié aux swaps de devises	7, 15	1,8	28,6
Autres actifs		—	4,5
Actif lié à la gestion des risques	15	2,8	47,0
Titres négociables	4, 15	1 288,5	—
Fonds liés aux reçus de souscription entiers	13	661,7	—
Total des actifs courants		2 291,2	506,1
Immobilisations corporelles	3, 5	8 732,2	10 456,4
Autres actifs		20,1	15,0
Actif lié à la gestion des risques	15	2,5	—
Total de l'actif		11 046,0	10 977,5
Passif			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	6	712,5	918,7
Dette	7	693,5	—
Produits différés		38,4	57,4
Obligations locatives et autres obligations	3, 8	30,1	64,5
Provision liée au démantèlement	3, 9	41,2	40,9
Passif lié à la gestion des risques	15	71,0	44,6
Obligation au titre des reçus de souscription	13	661,7	—
Total des passifs courants		2 248,4	1 126,1
Dette à long terme	7	514,2	2 461,6
Obligations locatives et autres obligations	3, 8	51,4	282,5
Provision liée au démantèlement	3, 9	207,1	249,8
Passif d'impôt différé		1 354,1	990,7
Passif lié à la gestion des risques	15	35,1	43,1
Total du passif		4 410,3	5 153,8
Capitaux propres			
Capital social	14	3 590,2	3 590,5
Surplus d'apport		49,9	49,9
Bénéfices non distribués		2 995,6	2 183,3
Total des capitaux propres		6 635,7	5 823,7
Total du passif et des capitaux propres		11 046,0	10 977,5

Engagements et éventualités (note 16)

Événements postérieurs à la date de clôture (notes 13, 14 et 19)

Se reporter aux notes annexes.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

En millions de dollars canadiens, sauf les montants par action (non audité)

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre	Note	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
		2025	2024 ¹	2025	2024 ¹
Produits et autres produits					
Ventes de pétrole et de gaz naturel	10	1 008,7	1 059,1	3 159,7	3 331,0
Ventes de produits achetés		30,9	44,4	52,6	59,4
Redevances		(127,6)	(113,9)	(335,9)	(382,0)
Produits tirés du pétrole et du gaz naturel		912,0	989,6	2 876,4	3 008,4
Perte sur les contrats de gestion des risques	15	(26,7)	(16,6)	(85,3)	(54,2)
Produits du secteur médian		9,6	—	16,2	—
Autres produits	4	8,1	0,1	14,2	0,1
		903,0	973,1	2 821,5	2 954,3
Charges					
Produits achetés		31,4	43,9	53,4	58,9
Coûts de fluidification		221,9	231,8	798,0	813,8
Production et exploitation		145,9	145,4	509,0	489,4
Transport		91,8	90,2	274,0	275,3
Frais généraux et administratifs		23,6	19,2	63,9	55,0
Intérêts	7	23,2	42,1	107,4	131,2
Coûts liés aux transactions		4,1	0,3	18,9	0,7
Charges financières	11	13,5	13,6	40,6	37,5
Dépilation et amortissements	5	151,3	150,3	454,6	453,3
Perte (profit) de change	12	17,0	(6,8)	(23,5)	20,5
Profit latent sur le fonds d'assainissement de l'île de Sable		—	(0,2)	—	(0,1)
		723,7	729,8	2 296,3	2 335,5
Profit sur les titres négociables	4, 15	22,1	—	69,4	—
Bénéfice avant impôt		201,4	243,3	594,6	618,8
Charge d'impôt		56,8	59,4	138,7	159,9
Bénéfice et bénéfice global tirés des activités poursuivies		144,6	183,9	455,9	458,9
Bénéfice et bénéfice global tirés des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	3	428,6	4,1	553,5	56,9
Bénéfice et bénéfice global		573,2	188,0	1 009,4	515,8
Bénéfice net par action	14				
Activités poursuivies, de base et dilué		0,68	0,86	2,13	2,14
Activités abandonnées, de base et dilué	3	2,00	0,02	2,58	0,27
Bénéfice net par action, de base et dilué		2,68	0,88	4,71	2,41

1. Les données des périodes comparatives ont été révisées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée; se reporter à la note 3 – Activités abandonnées pour plus d'information.

Se reporter aux notes annexes.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

En millions de dollars canadiens (non audité)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2023		3 590,5	49,9	1 686,7	5 327,1
Dividendes		—	—	(53,6)	(53,6)
Bénéfice et bénéfice global		—	—	515,8	515,8
Solde au 30 septembre 2024		3 590,5	49,9	2 148,9	5 789,3
Solde au 31 décembre 2024		3 590,5	49,9	2 183,3	5 823,7
Frais d'émission d'actions	14	(0,3)	—	—	(0,3)
Dividendes	14	—	—	(197,1)	(197,1)
Bénéfice et bénéfice global		—	—	1 009,4	1 009,4
Solde au 30 septembre 2025		3 590,2	49,9	2 995,6	6 635,7

Se reporter aux notes annexes.

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
En millions de dollars canadiens (non audité)

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre		Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	Note	2025	2024	2025	2024
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation					
Bénéfice net		573,2	188,0	1 009,4	515,8
Éléments sans effet sur la trésorerie	17	(209,4)	340,4	306,7	1 015,4
Coûts de démantèlement	9	(8,4)	(8,5)	(35,2)	(23,0)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	17	(66,5)	2,0	(103,0)	(57,8)
		288,9	521,9	1 177,9	1 450,4
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement					
(Remboursement de) prélèvement sur la dette	7, 12	(1 967,0)	14,8	(1 215,2)	(263,6)
Obligations locatives et autres obligations	8	(10,5)	(176,7)	(160,7)	(215,3)
Frais d'émission de titres d'emprunt		—	—	(4,8)	(11,4)
Dividendes en trésorerie payés	14	(64,3)	(53,6)	(184,3)	(53,6)
Frais d'émission d'actions	14	—	—	(0,3)	—
Reçus de souscription	13	—	—	661,7	—
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	17	6,4	—	12,8	—
		(2 035,4)	(215,5)	(890,8)	(543,9)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement					
Dépenses liées aux immobilisations corporelles	5	(282,0)	(319,6)	(1 010,2)	(903,1)
Produit de la cession d'actifs	3	2 422,1	—	2 422,1	—
Acquisitions de biens	5	—	—	(48,3)	—
Achat de titres négociables	4, 15	(363,5)	—	(927,5)	—
Fonds liés aux reçus de souscription entiers	13	—	—	(661,7)	—
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	17	(30,1)	13,2	(61,5)	(3,4)
		1 746,5	(306,4)	(287,1)	(906,5)
Variation de la trésorerie		—	—	—	—
Trésorerie au début de la période		—	—	—	—
Trésorerie à la fin de la période		—	—	—	—
Intérêts en trésorerie payés		32,4	54,7	118,7	149,3

Se reporter aux notes annexes.

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Strathcona Resources Ltd. (« **Strathcona** » ou la « **Société** ») est une société constituée et régie en vertu des dispositions de la Business Corporations Act (Alberta) (l'« **ABCA** »). Les actions ordinaires de Strathcona sont inscrites à la cote de la TSX sous le symbole « SCR ».

Au 30 septembre 2025, environ 79,6 % des actions de la Société étaient détenues par certaines entités constituées de Waterous Energy Fund et de ses sociétés liées (collectivement, « **WEF** »).

Strathcona se consacre à l'exploration, à l'acquisition, à la mise en valeur et à la production de réserves de pétrole et de gaz naturel dans l'Ouest canadien. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés (les « **états financiers** ») comprennent les résultats de Strathcona Resources Ltd. et de ses filiales entièrement détenues.

Le siège social de la Société est situé au Suite 1900, 421 – 7 Avenue SW, Calgary (Alberta) Canada, T2P 4K9.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Préparation

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire*, selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 3 des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, établis conformément aux Normes IFRS® de comptabilité (les « **normes de comptabilité** »). Certaines informations devant habituellement être présentées dans les notes annexes aux états financiers consolidés annuels audités ont été résumées ou omises. Les états financiers doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société et les notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

À moins d'indication contraire dans les présents états financiers, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens (« **\$ CA** »), soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société. Les activités de Strathcona sont présentées dans les présents états financiers à titre d'activités poursuivies. Les activités du secteur Montney de la Société ont été classées et présentées à titre d'activités abandonnées. Se reporter à la note 3 – « Activités abandonnées » pour plus d'information.

Pour la préparation de ces états financiers, la Société a appliqué les mêmes méthodes comptables et les mêmes sources principales d'incertitude relative aux estimations que celles appliquées aux états financiers consolidés annuels audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, à l'exception de ce qui suit.

Actifs détenus en vue de la vente

La Société classe les actifs comme détenus en vue de la vente lorsque la valeur comptable sera principalement recouvrée au moyen d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation ou le développement continu de l'actif. Ce critère est rempli lorsque la vente est hautement probable et que l'actif est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. Pour que la vente soit hautement probable, la direction doit s'être engagée à l'égard d'un plan de vente de l'actif, et un programme actif pour trouver un acheteur et mener à bien le plan doit avoir été entrepris. L'actif doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix raisonnable par rapport à sa juste valeur actuelle, et la vente devrait normalement être conclue dans l'année suivant son classement. Toutefois, des événements ou circonstances indépendants de la volonté de la Société pourraient prolonger la période nécessaire pour conclure la vente au-delà d'un an.

Lorsque la Société détermine qu'une composante de la Société est classée comme détenue en vue de la vente et a) représente une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte; b) fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une zone géographique principale et distincte; ou c) est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente. La Société classe cette composante comme une activité abandonnée.

Immédiatement avant que l'immobilisation corporelle ne soit classée comme détenue en vue de la vente, on l'évalue pour déterminer s'il existe des indices de dépréciation ou de reprise de perte de valeur. Elle est évaluée au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de sortie, et toute perte de valeur ou reprise de perte de valeur est comptabilisée dans l'état consolidé résumé du résultat net. Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les passifs connexes sont classés et présentés à titre d'actifs et de passifs courants dans l'état consolidé résumé de la situation financière. Les actifs détenus en vue de la vente ne sont pas amortis.

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

Instruments financiers

i) Titres négociables

Les titres négociables sont des actions de participation cotées et sont inclus dans les actifs courants. Les titres négociables de la Société sont classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et sont présentés à la juste valeur, selon les variations du cours de marché. Les variations de la juste valeur et les dividendes gagnés sont comptabilisés en résultat net à chaque période de présentation de l'information financière.

Nouvelles normes comptables

La Société a adopté toutes les normes, interprétations ou modifications de normes comptables publiées par l'International Accounting Standards Board qui sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. Il n'y a eu aucune incidence significative sur les états financiers.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration (le « **conseil** ») le 5 novembre 2025.

3. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la Société a conclu trois accords d'achat et de vente d'actifs distincts afin de céder son secteur Montney. Le secteur Montney représente une ligne d'activité et une région géographique principales et distinctes; par conséquent, ses résultats ont été classés dans les activités abandonnées conformément à IFRS 5 *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*.

Vente d'actifs de Groundbirch

Le 1^{er} juin 2025, la Société a conclu la vente d'actifs situés principalement dans la région de Groundbirch dans le nord-est de la Colombie-Britannique (la « **vente d'actifs de Groundbirch** »), pour un produit global de 291,6 M\$, incluant les ajustements de clôture provisoires, montant réglé en actions ordinaires de Tourmaline Oil Corp. Un profit connexe à la vente d'actifs de 138,3 M\$ a été comptabilisé à la clôture de la transaction.

Vente d'actifs de Kakwa et de Grande Prairie

Le 14 mai 2025, la Société a conclu des accords d'achat et de vente d'actifs en vertu desquels la Société a convenu de vendre des actifs principalement situés dans la région de Kakwa et de Grande Prairie, dans le nord-ouest de l'Alberta (la « **vente d'actifs de Kakwa et de Grande Prairie** »). Le 2 juillet 2025, la Société a conclu la vente d'actifs de Kakwa et de Grande Prairie pour une contrepartie en trésorerie totale de 2 421,7 M\$, incluant les ajustements de clôture provisoires. Un profit connexe à la vente d'actifs de 616,1 M\$ a été comptabilisé à la clôture de la transaction.

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

Le tableau suivant résume la valeur comptable des actifs détenus en vue de la vente et des passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente au 30 septembre 2025.

	Groupe destiné à être cédé
Actifs détenus en vue de la vente	
Solde au 31 décembre 2024	—
Reclassés à partir des immobilisations corporelles, montant net	2 117,7
Charges payées d'avance	4,6
Cession d'actifs détenus en vue de la vente	(2 122,3)
Solde au 30 septembre 2025	—
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	
Solde au 31 décembre 2024	—
Reclassés à partir des obligations locatives et autres obligations	137,5
Reclassés à partir de la provision liée au démantèlement	25,9
Cession de passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	(163,4)
Solde au 30 septembre 2025	—
Groupe destiné à être cédé au 30 septembre 2025	—

Performance financière et informations sur les flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les résultats financiers des activités abandonnées de la Société.

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2025	2024	2025	2024
Produits et autres produits				
Ventes de pétrole et de gaz naturel	3,3	213,4	520,7	712,6
Redevances	(0,5)	(20,1)	(35,0)	(72,2)
Produits tirés du pétrole et du gaz naturel	2,8	193,3	485,7	640,4
Charges				
Production et exploitation	(4,2)	40,5	84,0	125,1
Transport et traitement	0,2	50,0	110,9	157,5
Frais généraux et administratifs	(1,6)	6,3	10,3	17,7
Coûts liés aux transactions	14,8	—	19,4	—
Charges financières	—	8,3	13,3	29,8
Déplétion et amortissements	—	76,0	89,7	223,9
	9,2	181,1	327,6	554,0
Profit à la vente d'actifs, montant net (note 5)	616,1	—	621,4	—
Perte résultant du règlement d'autres obligations	—	(4,4)	(1,3)	(4,4)
Bénéfice net avant impôt tiré des activités abandonnées	609,7	7,8	778,2	82,0
Charge d'impôt	181,1	3,7	224,7	25,1
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	428,6	4,1	553,5	56,9
Bénéfice net tiré des activités abandonnées par action	2,00	0,02	2,58	0,27

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

Le tableau suivant résume les flux de trésorerie liés aux activités abandonnées.

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2025	2024	2025	2024
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités abandonnées				
Activités d'exploitation	(6,4)	96,2	259,0	339,5
Activités de financement	—	(167,4)	(134,0)	(187,6)
Activités d'investissement	—	(105,2)	(250,2)	(348,1)
Variation des flux de trésorerie liés aux activités abandonnées	(6,4)	(176,4)	(125,2)	(196,2)
Dépenses d'investissement liées aux activités abandonnées	—	105,2	250,2	348,1

4. TITRES NÉGOCIABLES

Au 30 septembre 2025	
Solde au 31 décembre 2024	—
Entrées	1 219,1
Profit sur les titres négociables	69,4
Solde à la fin de la période	1 288,5

Les titres négociables représentent les participations dans des sociétés cotées en bourse que la Société a acquises soit dans le cadre de transactions sur le marché libre, soit à titre de contrepartie dans le cadre de la vente d'actifs de Groundbirch (note 3).

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, la Société a comptabilisé un profit sur les titres négociables de 22,1 M\$ et de 69,4 M\$, respectivement (trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 — néant). Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, la Société a comptabilisé un produit de dividende de 7,8 M\$ et de 13,6 M\$, respectivement (trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 — néant).

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Biens pétroliers et gaziers	Actifs d'exploration et d'évaluation	Actifs communs	Actifs au titre de droits d'utilisation	Total
Coût					
Solde au 31 décembre 2024	12 979,7	117,3	57,5	312,2	13 466,7
Entrées	1 009,5	—	—	6,7	1 016,2
Acquisition	53,2	—	—	—	53,2
Variation de la provision liée au démantèlement (note 9)	(1,8)	—	—	—	(1,8)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente (note 3)	(2 741,6)	—	—	(177,4)	(2 919,0)
Solde au 30 septembre 2025	11 299,0	117,3	57,5	141,5	11 615,3
Cumul de la déplétion et des amortissements					
Solde au 31 décembre 2024	(2 866,2)	—	(42,3)	(101,8)	(3 010,3)
Déplétion et amortissements	(507,7)	—	(5,4)	(28,0)	(541,1)
Perte de valeur (note 3)	(133,0)	—	—	—	(133,0)
Reclassement dans les actifs détenus en vue de la vente (note 3)	747,4	—	—	53,9	801,3
Solde au 30 septembre 2025	(2 759,5)	—	(47,7)	(75,9)	(2 883,1)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2024	10 113,5	117,3	15,2	210,4	10 456,4
Valeur comptable nette au 30 septembre 2025	8 539,5	117,3	9,8	65,6	8 732,2

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, des frais directs et indirects supplémentaires de 10,9 M\$ et de 36,9 M\$, respectivement, ont été inscrits à l'actif (trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 – 12,8 M\$ et 36,9 M\$, respectivement).

Le calcul de la déplétion pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025 comprend des coûts de mise en valeur futurs estimés de 10,5 G\$ requis pour que les réserves prouvées et probables estimées de la Société passent à l'étape de la mise en production (31 décembre 2024 – 11,5 G\$). Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la déplétion comprend un ajustement lié aux stocks de pétrole de 3,2 M\$ (30 septembre 2024 – 2,7 M\$).

Au 30 septembre 2025, la Société a évalué les unités génératrices de trésorerie (« UGT ») liées à ses activités poursuivies pour déterminer s'il existait des indicateurs de dépréciation et elle a conclu qu'il n'en existait aucun.

Acquisition du terminal ferroviaire de Hardisty

Le 4 avril 2025, la Société a conclu l'acquisition du terminal ferroviaire de Hardisty (le « terminal ») pour une contrepartie en trésorerie de 48,4 M\$ et la reprise d'un fonds de roulement de 4,8 M\$. Ce terminal, situé à Hardisty, en Alberta, est le plus important terminal ferroviaire de pétrole brut de l'Ouest canadien. La Société a appliqué le test de concentration facultatif en vertu d'IFRS 3, à la suite de quoi l'acquisition a été comptabilisée à titre d'acquisition d'actifs.

Actifs détenus en vue de la vente

Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, les actifs du secteur Montney de la Société ont été classés comme détenus en vue de la vente. Au moment du reclassement, les actifs détenus en vue de la vente ont été comptabilisés au moindre de leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, ce qui a donné lieu à une perte de valeur de 133,0 M\$.

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

6. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Charges à payer	454,1	633,7
Dettes fournisseurs	241,9	256,1
Autres passifs	16,5	28,9
Créditeurs et charges à payer	712,5	918,7

7. DETTE

	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Facilité de crédit renouvelable – échéant le 28 mars 2028 ¹	281,4	1 766,9
Facilité de crédit à terme – échéant le 28 mars 2028 ¹	243,6	—
Billets de premier rang – échéant le 1 ^{er} août 2026	696,0	719,2
Frais d'émission de titres d'emprunt non amortis	(13,3)	(24,5)
Dettes	1 207,7	2 461,6
Dettes courantes	693,5	—
Dettes à long terme	514,2	2 461,6

- De temps à autre, la Société effectue des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable en dollars américains (« \$ US ») et, par ailleurs, sa facilité de crédit à terme est libellée en dollars américains. À la même date que celle des prélèvements, la Société conclut parallèlement des swaps de devises et de taux d'intérêt pour tirer parti d'un arbitrage de taux d'intérêt découlant de la relation entre les taux d'intérêt en dollars canadiens et en dollars américains et des courbes de change à terme. Le risque de change lié à ces emprunts est neutralisé au moment du prélèvement au moyen de swaps de devises et de taux d'intérêt (se reporter à la note 15). La dette inscrite au bilan comprend l'équivalent en dollars canadiens des prélèvements en dollars américains, convertis au taux de change à la fin de la période, et ne tient pas compte de l'incidence compensatoire des swaps de devises et de taux d'intérêt. Au 30 septembre 2025, la valeur de l'actif des swaps de devises et de taux d'intérêt était de 1,8 M\$ (31 décembre 2024 – actif de 28,6 M\$), et le total de la dette comprenait une perte latente de 1,8 M\$ (31 décembre 2024 – perte latente de 28,6 M\$) lié aux prélèvements en dollars américains sur les facilités de crédit. Les profits ou les pertes latents sur les prélèvements en dollars américains, de même que les profits ou les pertes latents compensatoires sur les swaps de devises et de taux d'intérêt, sont inclus dans les profits ou les pertes de change dans les états consolidés intermédiaires résumés du résultat net et du résultat global (se reporter à la note 12).

Facilités de crédit bancaire

a) Facilité de crédit renouvelable et facilité de crédit à terme fondées sur des clauses restrictives

Au 30 septembre 2025, la Société avait une facilité de crédit renouvelable fondée sur des clauses restrictives de 3,0 G\$ (31 décembre 2024 – 2,5 G\$) conclue avec un consortium d'institutions financières canadiennes, américaines et internationales (la « **facilité de crédit renouvelable** »), et une facilité à terme fondée sur des clauses restrictives d'un montant de 175,0 M\$ US (31 décembre 2024 – néant) (la « **facilité de crédit à terme** » et collectivement avec la facilité de crédit renouvelable, les « **facilités de crédit** »). La convention régissant les facilités de crédit (la « **convention de crédit** ») prévoit une clause accordéon qui autorise la Société à augmenter les facilités de crédit disponibles d'un montant supplémentaire allant jusqu'à 250,0 M\$, sous réserve du respect de certaines conditions.

La date d'échéance des facilités de crédit est le 28 mars 2028, mais elle sera le 1^{er} mai 2026 si les billets de premier rang (définis ci-après) demeurent en circulation et n'ont pas été refinancés ni fait l'objet d'un désendettement de droit à cette date. Il n'y a aucun paiement obligatoire aux termes de la facilité de crédit renouvelable ni de la facilité de crédit à terme. Les emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable peuvent être prélevés et remboursés de temps à autre par la Société en dollars canadiens ou américains. Les emprunts en vertu de la facilité de crédit à terme ont été faits au moyen d'un seul prélèvement initial en dollars américains et les montants remboursés par la Société ne peuvent être empruntés de nouveau. Les facilités de crédit ne font pas l'objet d'évaluations annuelles ou semestrielles.

Les facilités de crédit portent intérêt au taux préférentiel applicable, au taux de base, au taux des opérations de pension à un jour (le « **taux CORRA** ») ou au taux Secured Overnight Financing Rate (le « **taux SOFR** »), majorés des marges applicables. Les marges applicables imputées par les prêteurs dépendent du ratio de la dette de premier rang sur le BAIIA ajusté de la Société (tel qu'il est décrit ci-dessous) pour le trimestre le plus récent. Les facilités de crédit sont garanties par les filiales de la Société et par une sûreté sur la quasi-totalité des actifs existants et futurs de la Société et de ses filiales, y compris par une obligation à charge flottante consentie par la Société et chacune de ses filiales.

Au 30 septembre 2025, la Société avait des lettres de crédit en cours de 1,2 M\$ (31 décembre 2024 – 1,6 M\$) en vertu de la facilité de crédit renouvelable.

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

b) Montant disponible en vertu des facilités de crédit bancaire

Le tableau suivant présente le calcul du montant disponible en vertu des facilités de crédit de la Société.

	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Capacité de la facilité de crédit renouvelable	3 005,0	2 500,0
Capacité de la facilité de crédit à terme ¹	243,6	—
Montant dû en vertu des facilités de crédit ¹	(525,0)	(1 766,9)
Perte latente sur les emprunts en dollars américains	1,8	28,6
Lettres de crédit en cours	(1,2)	(1,6)
Montant disponible	2 724,2	760,1

1. Équivalent en dollars canadiens, selon le taux de change à la fin de la période.

c) Clauses restrictives financières

La convention de crédit prévoit trois clauses restrictives financières qui sont calculées chaque trimestre (tel qu'il est expliqué ci-dessous).

- Ratio de la dette sur le BAIIA ajusté – L'ensemble de la dette, en excluant l'entente de financement (se reporter à la note 8), des contrats de location-acquisition et des lettres de crédit constituant la dette (le « **total de la dette** »), tous définis dans la convention de crédit, ne doit pas excéder 4,0 fois le bénéfice net des 12 derniers mois avant les éléments hors trésorerie, l'impôt sur le résultat, les charges d'intérêts et les pertes extraordinaires et non récurrentes, ajusté en fonction des acquisitions ou cessions significatives comme si celles-ci s'étaient produites le premier jour de la période de calcul (le « **BAIIA ajusté** »). Aux fins du calcul du BAIIA ajusté, les paiements de loyers sont déduits du calcul si le contrat de location connexe avait été considéré comme un contrat de location simple avant l'adoption d'IFRS 16.
- Ratio de la dette de premier rang sur le BAIIA ajusté – Le total de la dette, en excluant la dette de rang inférieur autorisée (p. ex., les billets de premier rang), tel qu'il est défini dans la convention de crédit, ne doit pas dépasser 3,5 fois le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.
- Ratio de couverture des intérêts – Le BAIIA ajusté des 12 derniers mois ne doit pas être inférieur à 3,5 fois les charges d'intérêts en trésorerie, telles qu'elles sont définies dans la convention de crédit.

Au 30 septembre 2025, la Société respectait ces clauses restrictives financières.

Billets de premier rang

Au 30 septembre 2025, Strathcona avait des billets non garantis de premier rang en cours d'un montant de 696,0 M\$ (31 décembre 2024 – 719,2 M\$), soit un montant en capital total de 500,0 M\$ US, échéant le 1^{er} août 2026 (les « **billets de premier rang** »). Les billets de premier rang portent intérêt au taux de 6,875 % par année, dont les intérêts sont payables semestriellement à terme échu le 1^{er} février et le 1^{er} août de chaque année. À compter du 1^{er} août 2025, les billets de premier rang sont rachetables au gré de Strathcona, en totalité ou en partie, au pair.

Les billets de premier rang ne sont pas assujettis à des clauses restrictives financières.

Facilité de lettres de crédit à vue

Au 30 septembre 2025, la Société avait une facilité de lettres de crédit à vue d'un montant de 200,0 M\$ (31 décembre 2024 – 100,0 M\$) auprès d'une institution financière (la « **facilité de lettres de crédit** »). La facilité de lettres de crédit est soutenue par une marge pour garanties de cautionnements offerte par Exportation et développement Canada en faveur de l'institution financière. La Société et ses filiales ont indemnisé Exportation et développement Canada pour le montant de tout paiement effectué par Exportation et développement Canada à l'institution financière en vertu de cette marge pour garanties de cautionnements; toutefois, les obligations en vertu de cette indemnité ne sont pas garanties. Les lettres de crédit en cours en vertu de la facilité de lettres de crédit n'ont aucune incidence sur la capacité d'emprunt de la Société en vertu de la facilité de crédit renouvelable. Au 30 septembre 2025, la Société avait des lettres de crédit d'un montant de 66,6 M\$ (31 décembre 2024 – 70,3 M\$) en cours en vertu de la facilité de lettres de crédit.

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

Charges d'intérêts

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2025	2024	2025	2024
Intérêts sur les facilités de crédit	10,5	35,7	70,3	115,6
Intérêts sur les billets de premier rang	11,9	11,7	36,1	35,1
Perte (profit) réalisé sur les swaps de taux d'intérêt	0,8	(5,3)	1,0	(19,5)
Charges d'intérêts	23,2	42,1	107,4	131,2

8. OBLIGATIONS LOCATIVES ET AUTRES OBLIGATIONS

	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Obligations locatives au début de la période	234,6	258,8
Contrats de location acquis dans le cadre d'acquisitions	8,3	—
Entrées	6,7	16,8
Désactualisation (note 11)	12,7	24,1
Règlements	(42,4)	(69,5)
Change	(0,9)	4,4
Reclassement dans les passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 3)	(137,5)	—
Obligations locatives à la fin de la période	81,5	234,6
Autres obligations au début de la période	112,4	147,4
Entrées	—	112,4
Désactualisation (note 11)	4,6	15,4
Règlements	(118,3)	(167,2)
Perte résultant d'un règlement	1,3	4,4
Autres obligations à la fin de la période	—	112,4
Obligations locatives et autres obligations à la fin de la période	81,5	347,0
Obligations locatives et autres obligations, tranche courante	30,1	64,5
Obligations locatives et autres obligations, tranche à long terme	51,4	282,5

Au début de 2024, les autres obligations comprenaient une entente de financement adossé à des actifs portant sur certains intérêts sur les installations de traitement et venant à échéance le 1^{er} janvier 2031. Cette entente de financement adossé à des actifs donnait à la Société la possibilité de racheter les intérêts sur les installations de traitement en tout temps aux prix précisés. Le 15 juillet 2024, Strathcona a exercé cette option de rachat pour un montant de 157,6 M\$.

Le 9 août 2024, Strathcona a conclu une nouvelle entente de financement adossé à des actifs garantie par ses intérêts sur certaines participations dans des installations de traitement (l'« **entente de financement** ») pour un montant de 112,4 M\$, et la contrepartie a été fournie au moyen de la reprise simultanée par le prêteur des primes sur les options d'achat achetées de Strathcona. L'entente de financement adossé à des actifs arrive à échéance le 31 juillet 2029. En vertu de cette entente de financement adossé à des actifs, la Société peut racheter les intérêts sur les installations de traitement en tout temps à des prix précisés. Le 30 juin 2025, Strathcona a exercé cette option de rachat et a réglé le passif pour un montant de 67,4 M\$.

Les intérêts sur les installations de traitement auxquels est adossée l'entente de financement sont liés aux actifs classés comme détenus en vue de la vente, et par conséquent, les montants liés à cette entente ont été présentés en tant qu'activités abandonnées (note 3).

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

9. PROVISION LIÉE AU DÉMANTÈLEMENT

	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Solde au début de la période	290,7	351,3
Entrées	2,1	8,5
Passifs repris	1,2	—
Passifs cédés	—	(0,5)
Règlements – subvention publique ¹	—	0,2
Règlements – autres	(35,2)	(35,7)
Changements dans les estimations	(5,1)	(61,4)
Désactualisation (note 11)	20,5	28,3
Reclassement dans les passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente (note 3)	(25,9)	—
Solde à la fin de la période	248,3	290,7
Tranche courante	41,2	40,9
Tranche à long terme	207,1	249,8

1. Se rapporte aux montants accordés à la Société par l'entremise du programme de réhabilitation de sites (Alberta), du programme de remise en état de sites abandonnés (Colombie-Britannique) et du programme de fermeture accélérée de sites (Saskatchewan) visant à payer les sociétés de services pour qu'elles effectuent les travaux d'abandon et de remise en état.

Au 30 septembre 2025, les flux de trésorerie non actualisés et constants estimatifs requis pour régler l'obligation en ce qui a trait aux activités poursuivies s'élevaient à 914,0 M\$ (31 décembre 2024 – 1 040,6 M\$). Ils ont été ajustés en fonction de l'inflation selon un taux de 2,00 % (31 décembre 2024 – 2,00 %) et actualisés selon un taux ajusté en fonction de la qualité du crédit de 10,00 % (31 décembre 2024 – 10,00 %). Les flux de trésorerie requis pour le règlement des obligations devraient en grande partie être versés entre 2026 et 2084.

10. VENTES DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2025	2024	2025	2024
Bitume fluidifié	585,4	616,9	1 855,7	1 943,9
Pétrole lourd, fluidifié et brut	423,0	441,8	1 301,4	1 385,8
Pétrole léger et condensat	—	0,3	1,1	0,8
Autres liquides de gaz naturel	—	—	0,1	—
Gaz naturel	0,3	0,1	1,4	0,5
Ventes de pétrole et de gaz naturel – activités poursuivies	1 008,7	1 059,1	3 159,7	3 331,0
Ventes de pétrole et de gaz naturel – activités abandonnées (note 3)	3,3	213,4	520,7	712,6
Ventes de pétrole et de gaz naturel – activités poursuivies et activités abandonnées	1 012,0	1 272,5	3 680,4	4 043,6

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

11. CHARGES FINANCIÈRES

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2025	2024	2025	2024
Désactualisation des obligations locatives (note 8)	1,7	5,9	12,7	18,2
Désactualisation des autres obligations (note 8)	—	2,6	4,6	12,5
Désactualisation de la provision liée au démantèlement (note 9)	6,3	7,1	20,5	21,2
Amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt	5,5	6,3	16,1	15,4
Charges financières – activités poursuivies et abandonnées (note 3)	13,5	21,9	53,9	67,3

12. PERTE (PROFIT) DE CHANGE

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2025	2024	2025	2024
(Profit) perte de change réalisé	(2,1)	2,6	1,9	4,1
Perte (profit) latent – billets de premier rang	15,6	(7,7)	(23,2)	14,1
Perte (profit) latent – facilités de crédit ¹	3,3	1,0	(26,8)	30,5
(Profit) perte latent – swaps de devises ¹	(3,3)	(0,9)	26,8	(29,5)
Perte (profit) latent – autres	3,5	(1,8)	(2,2)	1,3
Perte (profit) de change	17,0	(6,8)	(23,5)	20,5

1. Strathcona conclut des swaps de devises et de taux d'intérêt afin de neutraliser le risque de change lié aux emprunts libellés en dollars américains prélevés sur les facilités de crédit. À l'échéance, les profits et les pertes réalisés sur les emprunts libellés en dollars américains seront contrebalancés par les profits et les pertes réalisés sur les swaps de devises et de taux d'intérêt. Se reporter à la note 7.

13. REÇUS DE SOUSCRIPTION

Le 30 mai 2025, Strathcona a officiellement lancé une offre visant à acquérir la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MEG Energy Corp. (« **MEG** ») qu'elle ne détenait pas déjà (la « **transaction liée à MEG** »). Parallèlement à la transaction liée à MEG, le 27 juin 2025, la Société a conclu une convention relative à des reçus de souscription avec des sociétés liées à Watrous Energy Fund III (« **WEF III** »), une partie liée de la Société, en vertu de laquelle 21,4 millions de reçus de souscription de la Société ont été émis à l'intention de WEF III au prix de 30,92 \$ par reçu de souscription, pour un produit brut total de 661,7 M\$ (la « **convention relative à des reçus de souscription** »). Les reçus de souscription ont été entières et ont été convertis en actions ordinaires de la Société à la clôture de la transaction liée à MEG.

En vertu des modalités de la convention relative à des reçus de souscription, la Société est tenue de verser à WEF III un paiement équivalent aux dividendes si des dividendes sont déclarés sur les actions ordinaires de la Société avant la conversion des reçus en actions ordinaires ou avant la résiliation des reçus de souscription. Au 30 septembre 2025, la Société avait comptabilisé un paiement équivalent aux dividendes de 12,8 M\$ (ou 0,60 \$ par reçu de souscription).

Après la fin de la période, Strathcona a mis fin à la transaction liée à MEG (se reporter à la note 19), ce qui a entraîné la résiliation des reçus de souscription. Le produit entier a été retourné à WEF III, et le paiement équivalent aux dividendes a été réglé.

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

14. CAPITAL SOCIAL

a) Capital social

	Total des actions ordinaires	
	Actions	(\$)
Solde au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2024	214,2	3 590,5
Émission – transaction de transfert d’actions direct	19,5	566,5
Annulation – transaction de transfert d’actions direct	(19,5)	(566,5)
Frais d’émission d’actions	—	(0,3)
Solde au 30 septembre 2025	214,2	3 590,2

Transaction de transfert d’actions direct

Le 31 janvier 2025, deux sociétés en commandite de WEF ont entrepris une restructuration au moyen du transfert d’actions direct. Dans le cadre de cette transaction, les sociétés en nom collectif ont efficacement transféré 24 010 576 actions ordinaires de Strathcona à leurs commanditaires sous-jacents. Dans le cadre de ce processus, Strathcona a émis 19 534 409 nouvelles actions à l’intention des commanditaires à la dissolution des sociétés en nom collectif et un nombre égal d’actions a été annulé simultanément. Par conséquent, le nombre total d’actions ordinaires de Strathcona émises et en circulation n’a pas changé.

b) Bénéfice net (perte nette) par action

Les montants de base et dilués par action sont calculés comme le bénéfice net divisé par le nombre moyen pondéré d’actions ordinaires en circulation. La Société ne détenait aucun instrument dilutif aux 30 septembre 2025 et 2024.

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2025	2024	2025	2024
Nombre moyen pondéré d’actions ordinaires (en millions) – de base et dilué	214,2	214,2	214,2	214,2

c) Dividendes et distributions

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2025, à l’exclusion du paiement équivalent aux dividendes, Strathcona a déclaré et versé des dividendes d’un montant total de 64,3 M\$ (0,30 \$ par action ordinaire) et de 184,3 M\$ (0,86 \$ par action ordinaire), respectivement (trimestre et période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 – 53,6 M\$ [0,25 \$ par action ordinaire]).

Le 10 octobre 2025, le conseil d’administration de Strathcona a approuvé une distribution spéciale de 10,00 \$ par action (la « **distribution spéciale** ») à tous les actionnaires ordinaires de Strathcona. La distribution spéciale devrait prendre effet conformément à un plan d’arrangement prévu par la loi qui exige l’obtention de l’approbation d’au moins 66^{2/3} % des actionnaires, en plus de l’approbation de la Cour du Banc du Roi de l’Alberta. L’assemblée extraordinaire des actionnaires de Strathcona pour approuver la distribution spéciale est prévue le 27 novembre 2025. Si la distribution spéciale reçoit toutes les approbations requises, elle devrait prendre effet et être versée en décembre 2025.

Le 5 novembre 2025, le conseil d’administration de Strathcona a déclaré un dividende trimestriel de 0,30 \$ par action ordinaire, payable le 15 décembre 2025 aux actionnaires inscrits aux registres le 5 décembre 2025.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Au 30 septembre 2025, les instruments financiers de la Société comprenaient les débiteurs, les contrats de gestion des risques, les swaps de devises et de taux d’intérêt, les titres négociables, les créiteurs et charges à payer, et la dette.

Les justes valeurs estimées des instruments financiers ont été établies à partir de l’évaluation par la Société des informations disponibles sur le marché. Ces estimations ne sont pas nécessairement représentatives des montants que la Société pourrait réaliser ou régler dans le cadre d’une opération sur le marché. La juste valeur des instruments financiers, autres que les contrats de gestion des risques et la dette de la Société, se rapproche de leur valeur comptable en raison de l’échéance à court terme de ces instruments.

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

Les contrats de gestion des risques, les swaps de devises et de taux d'intérêt et les titres négociables de la Société sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs. Aux fins de l'estimation de la juste valeur des contrats de gestion des risques et des swaps de devises et de taux d'intérêt, la Société utilise les cours du marché sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Dans le cas des titres négociables, la Société s'appuie sur les cours du marché pour déterminer leur juste valeur.

Les billets de premier rang de la Société sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs. Au 30 septembre 2025, la juste valeur des billets de premier rang de la Société se chiffrait à 696,9 M\$. La juste valeur de toutes les autres dettes se rapproche de leur valeur comptable, compte tenu des taux d'intérêt indexés.

En raison de ses activités d'exploration, de mise en valeur, de production et de financement, la Société est exposée à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, il n'y a eu aucun changement important aux politiques de gestion des risques de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte financière si un client ou une contrepartie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Il découle principalement des clients du domaine pétrolier et gazier ayant des créances impayées, des contreparties à des instruments financiers dérivés et des coentrepreneurs.

À la signature d'un contrat commercial, la mesure dans laquelle l'accord expose la société au risque de crédit est prise en compte. La politique de la Société pour atténuer le risque de crédit lié à ces soldes consiste à établir des relations avec des contreparties fiables, à examiner la capacité financière de ses contreparties et à demander un paiement anticipé; dans certaines circonstances, la Société peut demander une protection du crédit accrue à une contrepartie ou souscrire une assurance crédit. Les créances au titre des ventes de pétrole et de gaz naturel sont généralement recouvrées le, ou vers le, 25^e jour du mois suivant la production. Les créances des entreprises communes sont habituellement recouvrées dans un délai de un à trois mois suivant l'envoi de la facture.

Le risque de crédit maximal auquel la Société était exposée au 30 septembre 2025 a trait à des débiteurs et à des actifs liés à la gestion des risques, déduction faite de la charge pour pertes de crédit attendues. Au 30 septembre 2025, des débiteurs d'un montant de 2,7 M\$ étaient en souffrance; ils étaient tous considérés comme recouvrables (31 décembre 2024 – 1,2 M\$).

Le tableau suivant présente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit.

	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
Ventes de pétrole et de gaz naturel	230,1	325,5
Coentrepreneurs	7,5	5,1
Autres	16,7	20,0
	254,3	350,6
Correction de valeur pour pertes de crédit	(2,4)	(2,4)
Débiteurs	251,9	348,2
Actif lié aux swaps de devises	1,8	28,6
Actif lié à la gestion des risques	5,3	47,0
Exposition totale au risque de crédit	259,0	423,8

Dans le secteur pétrolier et gazier, il existe un jour de compensation mensuel prédéterminé pour les paiements effectués par l'ensemble des acheteurs de pétrole et de gaz naturel. Ce jour correspond environ au 25^e jour suivant le mois de la vente. Par conséquent, les créances au titre des ventes de pétrole et de gaz naturel de la Société sont courantes. Tous les autres débiteurs sont généralement exigibles dans un délai de 30 jours, tel que le prévoient les contrats.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, la Société avait un client externe qui comptait pour plus de 10 % du total des ventes de pétrole et de gaz naturel, représentant environ 16 %, ou 571,9 M\$, des produits de la Société (30 septembre 2024 – aucun client externe). Au 30 septembre 2025, les débiteurs comprenaient des produits tirés des ventes à recevoir de 230,1 M\$ pour la production de septembre 2025 (31 décembre 2024 – 325,5 M\$ pour la production de décembre 2024). Au 30 septembre 2025, la Société avait un client externe qui comptait pour 28 % ou 70,8 M\$ du solde des débiteurs (31 décembre 2024 – un client externe, représentant 10 %, ou 31,3 M\$).

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

Le risque de crédit lié aux débiteurs relatifs aux coentrepreneurs est atténué en demandant l'approbation des coentrepreneurs relativement aux dépenses d'investissement importantes avant qu'elles ne soient engagées; dans certaines circonstances, des dépôts en trésorerie peuvent être exigés avant de contracter des obligations financières au nom des coentrepreneurs. La Société pourrait avoir la capacité de retenir la production de ses coentrepreneurs en cas de défaut de paiement ou pourrait être en mesure d'enregistrer une garantie sur les actifs des coentrepreneurs.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières à leur échéance. La Société prépare et met à jour régulièrement ses budgets et ses prévisions afin de surveiller ses liquidités et sa capacité de respecter ses obligations et ses engagements financiers, y compris sa capacité de respecter les clauses restrictives financières. À la date des présents états financiers, les prévisions de la direction pour Strathcona indiquent que les clauses restrictives financières aux termes des facilités de crédit pour les 12 prochains mois seront respectées et que la Société dispose des ressources suffisantes pour gérer tout déficit du fonds de roulement, le cas échéant.

Au 30 septembre 2025, la Société avait un montant disponible de 2 724,2 M\$ en vertu des facilités de crédit compte tenu des lettres de crédit en cours. Au 31 décembre 2024, le montant disponible en vertu de la facilité de crédit renouvelable se chiffrait à 760,1 M\$. Se reporter à la note 7.

Les liquidités futures dépendent de la capacité de Strathcona à accéder aux marchés des titres d'emprunt, de la disponibilité des montants en vertu des facilités de crédit, de la disponibilité de capitaux propres additionnels, des flux de trésorerie liés aux opérations et de la capacité à respecter les clauses restrictives financières. Divers facteurs de risque propres au secteur, y compris l'incertitude entourant la hausse des prix des marchandises à l'échelle mondiale et les contraintes liées aux pipelines et à la capacité de transport dans l'Ouest canadien, pourraient avoir une incidence défavorable sur les liquidités futures de Strathcona.

Au 30 septembre 2025, le fonds de roulement excédentaire de la Société s'établissait à 874,0 M\$ (31 décembre 2024 – fonds de roulement déficitaire de 545,6 M\$).

Le tableau ci-dessous présente des détails sur les flux de trésorerie et les échéances contractuelles liés aux passifs financiers de la Société.

Au 30 septembre 2025	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Facilités de crédit ¹ (note 7)	525,0	—	525,0	—	—
Billets de premier rang ² (note 7)	743,9	743,9	—	—	—
Créditeurs et charges à payer	712,5	712,5	—	—	—
Passif lié aux contrats de gestion des risques	106,1	71,0	35,1	—	—
Obligations locatives ³ (note 8)	104,0	35,6	29,5	10,8	28,1
Total	2 191,5	1 563,0	589,6	10,8	28,1

1. Le montant contractuel reflète le prix de règlement prévu dans les swaps de devises et de taux d'intérêt et ne tient pas compte des paiements d'intérêts futurs sur les emprunts.
2. Les montants représentent le remboursement des billets de premier rang (696,0 M\$) et les paiements d'intérêts connexes (47,9 M\$) en fonction du taux de change en vigueur au 30 septembre 2025.
3. Les montants se rapportent à des paiements non actualisés au titre d'obligations liées à des contrats de location. Se reporter à la note 8.

Risque actions

La Société détient des titres négociables dont la valeur fluctuera en fonction des opérations sur les marchés des capitaux. D'après les titres négociables de la Société au 30 septembre 2025, une augmentation (diminution) de 10 % du cours des titres détenus aurait donné lieu à une augmentation (diminution) du bénéfice et du bénéfice global de 128,9 M\$ et de 128,9 M\$, respectivement.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du marché. Le risque de marché comprend le risque sur marchandises, le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

Le tableau suivant présente la juste valeur des contrats de gestion des risques de la Société (en excluant les swaps de devises et de taux d'intérêt) au 30 septembre 2025.

	Au 30 septembre 2025			Total
	Marchandises	Change	Taux d'intérêt	
Actif lié à la gestion des risques – courant	2,8	—	—	2,8
Actif lié à la gestion des risques – à long terme	2,5	—	—	2,5
Passif lié à la gestion des risques – courant	(46,0)	(15,4)	(9,6)	(71,0)
Passif lié à la gestion des risques – à long terme	(4,0)	—	(31,1)	(35,1)
Total (du passif) de l'actif	(44,7)	(15,4)	(40,7)	(100,8)

	Au 31 décembre 2024			Total
	Marchandises	Change	Taux d'intérêt	
Actif lié à la gestion des risques – courant	47,0	—	—	47,0
Passif lié à la gestion des risques – courant	—	(43,0)	(1,6)	(44,6)
Passif lié à la gestion des risques – à long terme	—	(14,1)	(29,0)	(43,1)
Total de l'actif (du passif)	47,0	(57,1)	(30,6)	(40,7)

Le tableau suivant présente la perte (le profit) sur les contrats de gestion des risques de la Société.

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2025	2024	2025	2024
(Perte) sur les contrats de gestion des risques – réalisée	(19,7)	(94,7)	(25,2)	(101,6)
(Perte) profit sur les contrats de gestion des risques – latent	(7,0)	78,1	(60,1)	47,4
Total de la perte sur les contrats de gestion des risques	(26,7)	(16,6)	(85,3)	(54,2)

Risque sur marchandises

Les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société dépendent en grande partie du prix des marchandises reçu au titre de la production de pétrole et de gaz naturel. Les prix des marchandises peuvent subir l'incidence des facteurs mondiaux et régionaux, notamment les fondamentaux liés à l'offre et à la demande, les niveaux des stocks, les taux de change, les pandémies ou les catastrophes naturelles et les mesures connexes prises par les différents ordres de gouvernement de même que les facteurs économiques et géopolitiques. Les variations des prix des marchandises pourraient avoir une incidence favorable ou défavorable importante sur le bénéfice net de Strathcona.

Le tableau suivant présente un sommaire des contrats de gestion des risques de la Société au 30 septembre 2025.

Durée	Contrat ¹	Indice	Devise	Volume	Unités	Prix
1 ^{er} octobre 2025 au 31 décembre 2026	Swap	WCS	\$ US	50 000	b/j	(14,40) \$
1 ^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026	Swap	AECO	\$ CA	52 500	GJ/j	2,73 \$
1 ^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2025	Triple (option de vente vendue)	WTI	\$ US	50 000	b/j	50,00 \$
1 ^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2025	Triple (option de vente achetée)	WTI	\$ US	50 000	b/j	60,00 \$
1 ^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2025	Triple (option d'achat vendue)	WTI	\$ US	50 000	b/j	80,10 \$

1. Pour les swaps, Strathcona reçoit le prix fixe et paie le prix de l'indice. Une structure d'options triple est une stratégie de gestion des risques qui comprend l'achat d'une option de vente afin d'établir un prix plancher, contrebalancée par la vente d'une option de vente à un prix d'exercice plus faible et d'une option d'achat à un prix d'exercice plus élevé afin de réduire le coût des primes nettes.

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

La juste valeur des contrats de gestion des risques de la Société au 30 septembre 2025 était sensible aux fluctuations des prix des marchandises. Si toutes les autres variables demeuraient constantes, une augmentation de 10 % des prix des marchandises pourrait donner lieu à une augmentation de la perte latente sur les contrats de gestion des risques de 27,2 M\$, ce qui aurait une incidence sur le bénéfice avant impôt. Une diminution de 10 % des prix des marchandises pourrait donner lieu à une diminution de la perte latente sur les contrats de gestion des risques de 32,3 M\$, ce qui aurait une incidence sur le bénéfice avant impôt.

Risque de change

La Société est exposée aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain, puisque les prix des marchandises sont directement influencés par les prix de référence libellés en dollars américains. De plus, la Société prélève des montants sur les facilités de crédit en dollars américains; les billets de premier rang sont en outre libellés en dollars américains.

Le tableau suivant présente un sommaire des contrats de change au titre des produits de la Société au 30 septembre 2025.

Durée	Contrat	Option de vente achetée – \$ US par mois	Prix de l'option de vente achetée – \$ CA/ \$ US	Option d'achat vendue – \$ US par mois	Option d'achat vendue – \$ CA/ \$ US
1 ^{er} novembre 2025 au 30 juin 2026	Tunnel	100,0 millions	1,2500	130,0 millions	1,4500

Le tableau suivant présente un sommaire des contrats de change de la Société visant les billets de premier rang au 30 septembre 2025.

Expiration	Contrat	\$ US	Prix d'exercice \$ CA/\$ US
31 juillet 2026	Option de vente vendue	500,0 millions	1,3775

Le risque de change lié aux emprunts sur les facilités de crédit libellés en dollars américains est neutralisé en concluant des swaps de devises et de taux d'intérêt au moment de l'emprunt en dollars américains. Au titre des swaps de devises et de taux d'intérêt, le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain au début et à la fin de la durée de l'emprunt au taux SOFR est fixe, de sorte que la Société n'est exposée à aucun risque de change relativement à ses emprunts libellés en dollars américains. Le tableau suivant présente les swaps de devises et de taux d'intérêt en cours de la Société au 30 septembre 2025.

Montant notionnel (en \$ US)	Date d'échéance	Prix du contrat
150,0 millions	10 octobre 2025	1,3836 \$ CA/\$ US
175,0 millions	29 octobre 2025	1,3890 \$ CA/\$ US

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et des passifs monétaires libellés en dollars américains de la Société exposés aux fluctuations du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

	Au 30 septembre 2025	Au 31 décembre 2024
(en \$ US)		
Actifs	115,4	110,7
Passifs	(654,5)	(622,7)
Passifs, montant net	(539,1)	(512,0)

Si toutes les autres variables demeuraient constantes, une variation de 0,01 \$ du taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain au 30 septembre 2025 se traduirait par une variation des actifs et des passifs monétaires libellés en dollars américains et par une variation de 4,2 M\$ du bénéfice avant impôt (31 décembre 2024 – 5,1 M\$).

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt variables sur la facilité de crédit renouvelable et les autres passifs. Au 30 septembre 2025, les contrats de gestion des risques suivants étaient en vigueur à des taux d'intérêt fixes.

Montant notionnel (en \$ CA)	Durée ¹	Contrat	Indice	Prix du contrat
1 500,0 millions	1 ^{er} octobre 2024 au 30 avril 2030	Swap	Taux CORRA	2,9453 %

1. Les swaps ont une durée allant jusqu'au 30 avril 2030. Les contreparties disposent d'une option de résiliation du swap prenant effet le 1^{er} mai 2028 et pouvant être exercée le 28 avril 2028.

Au 30 septembre 2025, la Société détenait des swaps de taux d'intérêt dont les montants notionnels excédaient sa dette à taux variable. Une hausse de 50 points de base des taux d'intérêt se traduirait par une diminution de 4,9 M\$ des charges d'intérêts annualisées, ce qui donnerait lieu à une augmentation du bénéfice avant impôt, tandis qu'une baisse de 50 points de base donnerait lieu à une augmentation des charges d'intérêts annualisées et à une diminution du bénéfice avant impôt de la même ampleur. La Société n'est pas exposée au risque de taux d'intérêt sur les billets de premier rang et les autres obligations, puisqu'ils portent intérêt à taux fixe.

Gestion du capital

La Société a pour politique de maintenir une assise financière solide de façon à conserver une souplesse financière et la confiance des créanciers et du marché, ainsi que pour soutenir l'expansion future de ses activités. La Société gère sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques liés aux actifs pétroliers et gaziers sous-jacents. La Société considère que les capitaux propres, la dette à long terme et le fonds de roulement sont compris dans sa structure du capital.

16. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Au 30 septembre 2025, la Société était tenue d'effectuer les paiements non résiliables suivants :

	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Transport et traitement	2 227,1	147,9	222,2	335,2	1 521,8
Capital	124,9	120,4	4,5	—	—
Autres	62,1	45,4	16,0	0,7	—
Total	2 414,1	313,7	242,7	335,9	1 521,8

17. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre	Trimestres clos en 2025	2024	Périodes de neuf mois closes en 2025	2024
Provenance (affectation) de la trésorerie :				
Débiteurs	31,3	91,4	99,5	45,5
Stocks	2,6	4,4	6,7	4,1
Charges payées d'avance et dépôts	10,7	(6,9)	(21,2)	(13,9)
Autres actifs – fonds d'assainissement de l'île de Sable	—	—	4,5	—
Créditeurs et charges à payer	(133,1)	(74,2)	(217,4)	(85,6)
Produits différés	(1,7)	0,5	(23,8)	(11,3)
	(90,2)	15,2	(151,7)	(61,2)
Ayant trait aux activités d'exploitation	(66,5)	2,0	(103,0)	(57,8)
Ayant trait aux activités de financement	6,4	—	12,8	—
Ayant trait aux activités d'investissement	(30,1)	13,2	(61,5)	(3,4)

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

Éléments sans effet sur la trésorerie

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre	Trimestres clos en		Périodes de neuf mois closes en	
	2025	2024	2025	2024
Déplétion et amortissements	151,3	226,3	544,3	677,2
Perte (profit) latent sur les contrats de gestion des risques (note 15)	7,0	(78,1)	60,1	(47,4)
Perte (profit) de change latent (note 12)	19,1	(9,4)	(25,4)	16,4
Profit latent sur les titres négociables (note 4)	(22,1)	—	(69,4)	—
Profit latent sur le fonds d'assainissement de l'île de Sable	—	(0,2)	—	(0,1)
Charges financières (note 11)	13,5	21,9	53,9	67,3
Règlements – subvention publique (note 9)	—	—	—	0,2
Perte résultant du règlement d'autres obligations (note 8)	—	4,4	1,3	4,4
Profit à la vente d'actifs, montant net (note 3)	(616,1)	—	(621,4)	—
Perte réalisée au règlement des primes différées	—	112,4	—	112,4
Charge d'impôt différé	237,9	63,1	363,4	185,0
	(209,4)	340,4	306,7	1 015,4

18. INFORMATION SECTORIELLE

Les informations sectorielles reflètent la façon dont les principaux décideurs opérationnels de la Société évaluent les ressources et les répartissent entre les principales activités de la Société. Afin de mieux refléter les activités en cours après le dessaisissement du secteur Montney, les principaux décideurs opérationnels de la Société ont scindé le secteur Lloydminster en deux : le secteur Lloydminster – récupération thermique et le secteur Lloydminster – récupération classique.

La Société exerce ses activités dans trois secteurs d'activité :

- Cold Lake : ce secteur comprend la mise en valeur et la production de bitume dans la région de Cold Lake, dans le nord de l'Alberta.
- Lloydminster – récupération thermique : ce secteur comprend la mise en valeur et la production de pétrole lourd au moyen de techniques de drainage par gravité au moyen de vapeur dans le sud-ouest de la Saskatchewan.
- Lloydminster – récupération classique : ce secteur comprend la mise en valeur et la production de pétrole lourd au moyen de techniques de récupération classique et assistée du pétrole principalement dans le sud-est de l'Alberta et le sud-ouest de la Saskatchewan.

Les activités qui ne sont pas directement attribuables à un secteur opérationnel sont présentées sous Siège social et secteur médian, ce qui comprend le terminal ferroviaire de Hardisty (note 5).

Les tableaux suivants présentent la performance financière par secteur à présenter et comprennent un indicateur des résultats nets sectoriels faisant l'objet d'un suivi régulier par les principaux décideurs opérationnels, pour les périodes closes les 30 septembre 2025 et 2024. Certaines informations comparatives relatives aux charges financières et aux frais généraux et administratifs ont été ventilées par secteur afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, le bénéfice d'exploitation sur le terrain a été utilisé par les principaux décideurs opérationnels pour évaluer les résultats nets sectoriels. Le bénéfice d'exploitation a été utilisé par les principaux décideurs opérationnels à compter de la période close le 31 mars 2025.

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

Pour les trimestres clos les 30 septembre	Cold Lake		Lloydminster – récupération thermique ¹		Lloydminster – récupération classique ¹		Siège social et secteur médian		Données consolidées ²	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Produits sectoriels										
Ventes de pétrole et de gaz naturel	585,6	616,9	247,3	236,7	175,4	205,6	0,4	(0,1)	1 008,7	1 059,1
Vente de produits achetés	5,5	11,5	—	—	8,8	20,4	16,6	12,5	30,9	44,4
Secteur médian	—	—	—	—	—	—	9,6	—	9,6	—
Redevances	(86,2)	(74,4)	(21,5)	(15,3)	(19,9)	(24,2)	—	—	(127,6)	(113,9)
Produits tirés du pétrole, du gaz naturel et du secteur médian	504,9	554,0	225,8	221,4	164,3	201,8	26,6	12,4	921,6	989,6
Charges sectorielles										
Produits achetés	5,5	11,4	—	—	8,9	20,1	17,0	12,4	31,4	43,9
Coûts de fluidification	193,8	200,6	2,8	3,9	25,3	27,3	—	—	221,9	231,8
Production et exploitation	67,6	66,2	35,1	41,3	38,4	37,9	4,8	—	145,9	145,4
Transport	21,2	21,7	63,7	55,6	6,7	12,9	0,2	—	91,8	90,2
Dépédition et amortissements	42,7	42,2	64,8	56,4	41,3	47,3	2,5	4,4	151,3	150,3
Frais généraux et administratifs	8,4	7,0	8,0	6,3	7,2	5,9	—	—	23,6	19,2
Charges financières	0,9	0,8	0,7	1,0	—	—	11,9	11,8	13,5	13,6
Autres produits							(8,1)	(0,1)	(8,1)	(0,1)
Intérêts							23,2	42,1	23,2	42,1
	340,1	349,9	175,1	164,5	127,8	151,4	51,5	70,6	694,5	736,4
Bénéfice d'exploitation	164,8	204,1	50,7	56,9	36,5	50,4	(24,9)	(58,2)	227,1	253,2
Perte sur les contrats de gestion des risques							26,7	16,6	26,7	16,6
Coûts liés aux transactions							4,1	0,3	4,1	0,3
Perte (profit) de change							17,0	(6,8)	17,0	(6,8)
Profit sur les titres négociables							(22,1)	—	(22,1)	—
Profit latent sur le fonds d'assainissement de l'île de Sable							—	(0,2)	—	(0,2)
Bénéfice avant impôt									201,4	243,3
Charge d'impôt différé									56,8	59,4
Bénéfice et bénéfice global tirés des activités poursuivies									144,6	183,9
Bénéfice et bénéfice global tirés des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt									428,6	4,1
Bénéfice et bénéfice global									573,2	188,0

1. Les données des périodes comparatives ont été révisées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.
2. Les données des périodes comparatives ont été révisées; se reporter à la note 3 – Activités abandonnées pour plus d'information.

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

Pour les trimestres clos les 30 septembre	Cold Lake		Lloydminster – récupération thermique ¹		Lloydminster – récupération classique ¹		Siège social et secteur médian		Données consolidées ²	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Dépenses d'investissement – activités poursuivies	98,3	95,6	142,6	66,4	38,2	50,0	1,4	2,4	280,5	214,4
Coûts de démantèlement – activités poursuivies ³	—	—	—	—	—	—	8,4	8,2	8,4	8,2

1. Les données des périodes comparatives ont été révisées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.
2. Les données des périodes comparatives ont été révisées; se reporter à la note 3 – Activités abandonnées pour plus d'information.
3. Les coûts de démantèlement comprennent les montants accordés à la Société par l'entremise du programme de réhabilitation de sites (Alberta), du programme de remise en état de sites abandonnés (Colombie-Britannique) et du programme de fermeture accélérée de sites (Saskatchewan) visant à payer les sociétés de services pour qu'elles effectuent les travaux d'abandon et de remise en état.

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	Cold Lake		Lloydminster – récupération thermique ¹		Lloydminster – récupération classique ¹		Siège social et secteur médian		Données consolidées ²	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Produits sectoriels										
Ventes de pétrole et de gaz naturel	1 856,0	1 943,9	739,2	758,7	564,1	628,5	0,4	(0,1)	3 159,7	3 331,0
Vente de produits achetés	7,9	18,3	—	—	18,7	20,4	26,0	20,7	52,6	59,4
Secteur médian	—	—	—	—	—	—	16,2	—	16,2	—
Redevances	(217,3)	(252,4)	(54,7)	(58,6)	(63,9)	(71,0)	—	—	(335,9)	(382,0)
Produits tirés du pétrole, du gaz naturel et du secteur médian	1 646,6	1 709,8	684,5	700,1	518,9	577,9	42,6	20,6	2 892,6	3 008,4
Charges sectorielles										
Produits achetés	8,2	18,2	—	—	18,8	20,1	26,4	20,6	53,4	58,9
Coûts de fluidification	683,2	697,4	17,9	8,7	96,9	107,7	—	—	798,0	813,8
Production et exploitation	240,1	244,5	135,9	129,2	122,8	115,7	10,2	—	509,0	489,4
Transport	64,2	65,4	187,2	177,0	22,4	32,9	0,2	—	274,0	275,3
Dépédition et amortissements	123,6	127,4	187,5	174,3	133,5	139,5	10,0	12,1	454,6	453,3
Frais généraux et administratifs	23,4	20,0	21,4	17,7	19,1	17,3	—	—	63,9	55,0
Charges financières	2,4	2,4	2,3	3,2	0,1	0,1	35,8	31,8	40,6	37,5
Autres produits	—	—	—	—	—	—	(14,2)	(0,1)	(14,2)	(0,1)
Intérêts	—	—	—	—	—	—	107,4	131,2	107,4	131,2
	1 145,1	1 175,3	552,2	510,1	413,6	433,3	175,8	195,6	2 286,7	2 314,3
Bénéfice d'exploitation	501,5	534,5	132,3	190,0	105,3	144,6	(133,2)	(175,0)	605,9	694,1
Perte sur les contrats de gestion des risques							85,3	54,2	85,3	54,2
Coûts liés aux transactions							18,9	0,7	18,9	0,7
Perte (profit) de change							(23,5)	20,5	(23,5)	20,5
Profit sur les titres négociables							(69,4)	—	(69,4)	—
Profit latent sur le fonds d'assainissement de l'île de Sable							—	(0,1)	—	(0,1)
Bénéfice avant impôt									594,6	618,8
Charge d'impôt différé									138,7	159,9
Bénéfice et bénéfice global tirés des activités poursuivies									455,9	458,9
Bénéfice et bénéfice global tirés des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt									553,5	56,9
Bénéfice et bénéfice global									1 009,4	515,8

1. Les données des périodes comparatives ont été révisées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

2. Les données des périodes comparatives ont été révisées; se reporter à la note 3 – Activités abandonnées pour plus d'information.

NOTES ANNEXES

Tous les montants sont exprimés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

Pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre	Cold Lake		Lloydminster – récupération thermique ¹		Lloydminster – récupération classique ¹		Siège social et secteur médian		Données consolidées ²	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Dépenses d'investissement – activités poursuivies	285,0	234,2	354,1	174,8	118,8	141,4	1,4	5,2	759,3	555,6
Coûts de démantèlement – activités poursuivies ³	—	—	—	—	—	—	33,1	22,2	33,1	22,2

1. Les données des périodes comparatives ont été révisées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.
2. Les données des périodes comparatives ont été révisées; se reporter à la note 3 – Activités abandonnées pour plus d'information.
3. Les coûts de démantèlement comprennent les montants accordés à la Société par l'entremise du programme de réhabilitation de sites (Alberta), du programme de remise en état de sites abandonnés (Colombie-Britannique) et du programme de fermeture accélérée de sites (Saskatchewan) visant à payer les sociétés de services pour qu'elles effectuent les travaux d'abandon et de remise en état.

19. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 10 octobre 2025, Strathcona a mis fin à son offre publique d'achat visant MEG, car Strathcona a déterminé que les conditions de l'offre ne pouvaient plus être remplies compte tenu de l'accord définitif révisé entre Cenovus Energy Inc. (« **Cenovus** ») et MEG (la « **transaction liée à Cenovus et à MEG** »).

Le 26 octobre 2025, en même temps que Cenovus augmentait sa contrepartie dans le cadre de la transaction liée à Cenovus et à MEG, Strathcona a conclu une convention de vote et de soutien ainsi qu'une convention d'achat et de vente d'actifs (la « **convention d'achat d'actifs** ») avec Cenovus visant l'acquisition du projet de récupération thermique Vawn et de certains terrains de récupération thermique non aménagés à Lindbergh, à Plover Lake et à Glenbogie, pour une contrepartie initiale versée à la clôture de 75,0 M\$ et une contrepartie éventuelle pouvant atteindre 75,0 M\$. Au cours des 14 prochains trimestres suivant la clôture, une contrepartie éventuelle de 1,0 M\$ sera payable pour chaque dollar par baril par lequel la moyenne trimestrielle de l'indice WCS excèdera 70,00 \$ CA par baril. La clôture de l'acquisition est assujettie à certaines conditions, notamment l'obtention des approbations réglementaires et la conclusion de la transaction liée à Cenovus et à MEG, et elle devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2025.

À la date des présents états financiers, la transaction liée à Cenovus et à MEG n'avait pas encore été conclue. Une assemblée extraordinaire est prévue le 6 novembre 2025, lors de laquelle les actionnaires de MEG seront appelés à voter concernant la transaction liée à Cenovus et à MEG. La transaction liée à Cenovus et à MEG est également assujettie à l'approbation des tribunaux. Si la transaction est approuvée, Strathcona a choisi de recevoir une contrepartie composée à 50 pour cent d'un montant en trésorerie et à 50 pour cent d'actions ordinaires de Cenovus, sous réserve de l'arrondissement et du calcul au prorata, pour ses actions ordinaires de MEG. En présumant qu'aucune modification proportionnelle ne s'applique, Strathcona prévoit recevoir un montant en trésorerie d'environ 541,5 M\$ et 22,7 millions d'actions ordinaires de Cenovus à la clôture de la transaction liée à Cenovus et à MEG.